



Bulletin d'Adhésion Club 2009

Nom : Téléphone :
Prénom : E-mail : @
Date de naissance : Profession :
Lieu : Entreprise :
Adresse :
Situation de famille :

▪ **Sports pratiqués :**

- ☞ Antérieurement :
- ☞ Actuellement :

▪ **Type de licence choisie :**

- Compétition (assurance FFTRI lors de l'entraînement et compétitions - voir options)
- Accueil (assurance FFTRI uniquement lors des entraînements)
- Jeune (année de naissance : 1992, 1993 ... +)

▪ **Motivations sportives :**

- ☞ Pratique compétitive régulière
- ☞ Pratique compétitive occasionnelle
- ☞ Pratique sport loisir sans compétition (licence Accueil conseillée)

Pour un dossier complet, joindre :

- Le **Formulaire de demande de licence FFTRI complété avec cachet du médecin obligatoire !**
- Le règlement (1 ou 3 chèques) : coût adhésion club + licence FFTRI.
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse.
- 1 photo d'identité
- Le présent bulletin d'adhésion club.

**LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE REMIS IMPERATIVEMENT
AVANT LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2008 à Thibaud MASSON (Entraîneur).**

Attention, le règlement de la FFTRI prévoit une pénalité de 20 € pour tout renouvellement de licence effectué après cette date.



LA ROCHELLE TRIATHLON

Rue Léonce Mailho - 17000 La Rochelle

<http://www.larochelle-triathlon.fr> @ : larochelletriathlon@wanadoo.fr



Tarifs Saison 2009

Adhérent Autre Club :

Adultes	176 €
Etudiants, juniors, demandeurs d'emploi, extérieurs	100 €

Adhésion au club La Rochelle Triathlon :

Adultes	156 €
Etudiants, demandeurs d'emploi, extérieurs	93 €
Juniors	70 €
Jeunes	43 €

Licence FFTRI:

✓ Compétition	74 €
✓ Accueil	37 €
✓ Junior (1990-1991)	40 €
✓ Jeune (1992 et +)	27 €
✓ Dirigeant	25 €

Informations des conditions de paiement :

Adhésion au club + Souscription d'une licence FFTRI

Adhésion « Extérieurs » :

Athlètes qui adhèrent à La Rochelle Triathlon mais qui ne participent pas aux entraînements (activité professionnelle ou scolaire éloignée de La Rochelle).

Pour les membres d'une même famille (couples, parents, enfants) :

Réduction sur l'adhésion club de - 25 % pour le 2^{ème}, puis - 50 % à partir du 3^{ème}.

Pour les membres des commissions et du conseil d'administration :

Adhésion offerte : membres du bureau, arbitres actifs, membres actifs BF5, athlètes ELITE.

Possibilité de paiement en 3 fois :

Les 3 chèques doivent être fournis avec le dossier d'adhésion, le montant du premier chèque doit être au moins égal au montant de la licence FFTRI souscrite ; retrait des chèques en novembre, décembre, janvier.

**LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE REMIS IMPERATIVEMENT
AVANT LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2008 à Thibaud MASSON (Entraîneur).**

Attention, le règlement de la FFTRI prévoit une pénalité de 20 € pour tout renouvellement de licence après cette date.

